



EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
Adresse : Rue 11 Décembre EL Intissar Relizane

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 06/AT/DOT48/SDFS/DAL/2022

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane lance un avis de consultation nationale pour :

Travaux De développement de la Canalisations FTTH.

Le présent projet est constitué de **trois (03)** lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation	Distance (Km/Artère)	Distance (Km/Alv)
01	Travaux Canalisations pour réseau de distribution Cité Pré Fabriqué	1.614	6.360
02	Travaux Canalisations pour réseau de distribution Cité Boudjalla	1.580	4.090
03	Travaux Canalisations pour réseau de distribution Cité Drider	0.646	2.079

CONDITION DE PARTICIPATION :

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :

Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane
Département Achat et Logistique
Adresse : Rue 11 Décembre EL Intissar Relizane

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :
N° : 001 00869 0300 000.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.



EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane

Adresse : Rue 11 Décembre EL Intissar Relizane

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N°06/AT/DOT48/SDFS/DAL/2022

(Travaux De développement de la Canalisations FTTH)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **huit (08) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.